

COQUA INTERVIEWS LISTES CANDIDATES MUNICIPALES 2026

Date 24-01-26 (14h10-15h50) **Liste** : équipe sortante (2013-2020, 2020-2026) nom en attente Représentée par Mmes PETIT et BERTRAND

COQUA ouvre la rencontre par une évocation « in memoriam » de ELIAS blessé à mort le 24 janvier 2025, à la sortie du stade Jules Noël.

Info préliminaire : le thème **LOGEMENT** ne sera pas traité sauf à la marge, une réunion-débat publique étant organisée le 16-02-2026 par un « collectif logement » regroupant plusieurs associations et collectifs. Les équipes candidates y sont invitées. COQUA sera représenté.

COQUA	Mmes Petit et Bertrand L'existant	Engagement pour 2026-2031
Démocratie locale *Le service dysfonctionne (diffusion des infos, affichages non renouvelés, erreurs sur les listes du CDQ Pernety etc ...Personnels non remplacés 3 mois pour l'un, 1 mois pour l'autre) donc missions non assurées entre autres : accompagnement des CDQ, soutien aux associations *Panneaux d'affichage libre (associations) envahis par les pubs politiques et commerciales. Les associations et collectifs sont privées d'un outil de diffusion. Rappels à l'ordre sont-ils faits ? *Le CDQ Pte de Vanves -Didot se réunit peu, ne donne pas d'information. Les membres du comité d'animation semblent n'avoir ni la disponibilité ni la compétence nécessaires.	* « Nous allons vérifier » Les personnels sont en cours de recrutement « C'est difficile » *Une régie de quartier est désormais chargée de la maintenance et de l'entretien mais a des difficultés à assurer cette tâche. Il est difficile de faire respecter ces espaces d'affichage. Une « expérimentation » est en cours Pte d'Orleans : réhabilitation des panneaux d'affichage (écoles et équipements sportifs) *Les 6 CDQ du 14 ^{ème} fonctionnent en autonomie. Ils reposent sur le bénévolat des « tirés au sort ».	*Poursuite de ces deux actions engagées récemment
Sécurité et Prévention de la délinquance *Combien de policiers municipaux dans le 14 ^{ème} (pour 133 000 habitants)? Nous n'avons jamais pu obtenir l'information ... *Réfèrent sécurité/quartier ? Comment les contacter ?	*50 policiers -dont celles en formation- en journée . Horaires :« du matin au milieu de soirée ». Local dans le 15 ^{ème} Soir et nuit : équipe municipale * Nommés en mars, ils sont en cours d'installation en vue d'établir des contacts avec commerçants et CDQ . Ne sont pas joignables directement pour le moment * Pas de réponse sur le nombre.	Passer de 50 à 100 policiers municipaux Déménager dans le 14 ^{ème} le local de la PM 6 ^{ème} -14 ^{ème} . Des points de contact avec la population type « kiosques PM » seront installés

*Combien de médiateurs et d'agents de surveillance et de sécurité ? Pourquoi les équipages ne sont pas limités à 3 agents afin de les multiplier ? Constats quotidiens ... *Comment assurer la sécurité et la tranquillité publiques mises en cause par des groupes de jeunes de plus en plus agressifs entre eux et à l'égard des tiers mais aussi par des bandes organisées et par le deal ? Les affrontements peuvent démarrer sur des questions de territoire, de deal, de fille, d'un regard mal posé – et tournent ... Constats quotidiens d'une sécurité/tranquillité publique dégradées *Sur le secteur Pauly/place L.Losserand, par exemple, les mesures de sécurisation sont inefficaces et/ou contournées. Constats quotidiens jour et nuit. Aucune caméra. Dans ce secteur, des ASP semblent « potes » avec les dealers *Les GPO (Moulin de la Vierge/Paris Habitat et Pauly/ICF) sont très souvent le seul lieu d'échanges sur le sujet « sécurité » avec les bailleurs sociaux qui, après les réunions, ne passent pas à l'acte malgré les engagements pris pour sécuriser les résidences (accès et parkings) NB : pas de compte-rendu des GPO. Engagement à ne pas diffuser les informations *De façon générale, les constats et témoignages transmis par les habitantes et habitants sont mis en doute par les représentantes et représentants de la Mairie et des institutions.	Les équipages ne sont pas à 4 ou 5 agents ou PM sauf au départ des « cheminements » (prise de service) ... *Les rassemblements ne sont pas « susceptibles d'être dispersés » s'il n'y a pas de comportement délictueux Polices nationale et municipale travaillent ensemble sur le deal. NB : pas d'explosion de l'insécurité à Paris. Constat commun: les événements sont de plus en plus violents pouvant aller jusqu'à la mort Rappel : il faut téléphoner à la PN/Commissariat *On va vérifier les informations. On va faire le nécessaire. NB : Dans le 14^{ème}, nombre maximal de caméras observées par le commissariat « Je le note » (C.Petit) *D'où l'importance des réunions régulières bailleur+ asso de locataires + Adjointe au logement avec des compte-rendus permettant de faire un bilan 6 mois plus tard (A.Bertrand) *Les constats ne sont pas mis en doute mais considérés comme ponctuels donc ne peuvent pas être généralisés (A.Bertrand)	Doublement des effectifs de prévention spécialisée/prévention de la délinquance dans le cadre du renouvellement des conventions arrivant à échéance « On ne mentira jamais. On ne sera pas dans la surenchère. » Les contrats de prévention et de sécurité de la délinquance d'arrondissement (CPSA) arrivant à échéance en 2026 seront « relus pour être adaptés à la réalité ». AU NIVEAU NATIONAL : obtenir des postes supplémentaires police et justice
--	--	---

Logements sociaux et dysfonctionnements récurrents *Les dégradations dans les parties communes qui ont le plus souvent lieu la nuit. L'appel au GPIS et à la PN n'est pas perçu comme efficace par es locataires *Les personnes en difficulté psychiatrique ou autre perturbant gravement sont mal prises en charge *Les bailleurs sociaux ne mettent pas tout en oeuvre pour expulser les familles de délinquants * Dans la zone 14^{ème} Ouest les logements sociaux constituent entre 80 et 95% du parc immobilier. Ni les bailleurs ni la Ville ne mettent pas en place les moyens nécessaires à l'accompagnement social des familles « en difficulté » (précarité socio-économique, intégration difficile, maîtrise médiocre des codes et langue) ce qui créent des difficultés et des dysfonctionnements ... Pouvez-vous prendre un engagement sur le développement du travail social dans nos quartiers ?	*Il faut renouveler les appels *Les procédures d'expulsion sont longues à mettre en œuvre. Les lois doivent être respectées. *La loi « narcotrafic » va faciliter les expulsions *L'implantation de ces logements sociaux de la Porte de Vanves à place de Catalogne date de 1960 ... Le turn over y est très faible (4,5%) donc les logements rares. Afin de rétablir de la mixité sociale, 3 politiques *Installer des immeubles « à prix abordables » dans des rues hors quartiers politique de la Ville et quartier prioritaire (préemption+réhabilitation) *Classement de la zone (en L) allant de Place de Catalogne à Pte de Vanves et Pte d'Orléans (suivi du tram) en « géographie solidaire » depuis 5 ans : n'y sont plus attribués des logements aux familles appartenant au quartile de revenus le plus bas *A l'occasion de réhabilitation, une recomposition de l'occupation peut être organisée (ex : Pte de Vanves 170 logements= logements sociaux+logements étudiants+BRS) *Les « commissions de peuplement » (Mairie Paris et arrondissements+ Etat et autres réservataires) définissent la catégorie et le type de population pour les différents appartements disponibles dans un immeuble ou un ensemble d'immeubles (ex :10bd Brune logements= PLAI en haut de la fourchette de revenus= personnels APHP+ étudiants). - NDLR : La décision d'attribution et la signature du bail restent de la compétence du bailleur *Pas de réponse	Poursuivre les 3 politiques engagées pour contribuer à rétablir la mixité sociale dans le parc social en orientant les choix des bailleurs
--	--	---

*Quand aurons-nous les retombées dans les résidences sociales du classement de nos quartiers en « QUARTIER PRIORITAIRE » de la Ville de Paris ? Sous quelles formes ?	Pas de réponse	
Les seniors : sujet traité à la marge à partir du thème précédent « logement social » Constat commun : les personnes âgées constituent une proportion de plus en plus importante de la population parisienne, sont souvent victimes d'isolement mais aussi de la fracture numérique L'augmentation du nombre des seniors était prévisible (baby-boom) mais n'a pas été anticipée : manque de places en EHPAD, manque de places en maisons de retraite, nécessité d'installer les personnes âgées hors de Paris dans des endroits souvent difficilement accessibles en transports en commun ... donc visites réduites ... Quelles créations ? Information très insuffisante sur l'EHPAD Julie Sigfried/Villemain annoncé « en travaux », occupé à titre provisoire par un foyer d'urgence depuis 2 ans La responsabilité des bailleurs est essentielle. Pour les personnes âgées autonomes, les besoins sont différents. Les bailleurs doivent adapter les logements etc ...	C'est vérifiable dans le parc social. Ces personnes âgées sont souvent en situation d'isolement et ont des difficultés d'accès aux droits. Ex : cité de l'Eure = la majorité des locataires sont des personnes âgées. Opération pilotée par la Mairie avec les partenaires institutionnels et associatifs : repérage des personnes en situation de nonpaiement des loyers et/ou d'isolement (porte à porte) et accompagnement pour l'ouverture de droits sociaux via Internet Sur cet exemple, la RIVP a créé 2 postes pour « aller vers » les locataires Réponse ... « responsabilité nationale » ... Dans le 14^{ème} une réhabilitation en cours (EHPAD Pte d'Orléans), une création en haut du centre Tisserand (unité ALZHEIMER) Une réhabilitation à venir en 2027. Retard lié à une erreur de conception de l'architecte (EHPAD Julie Siegfried/ Villemain) Afin de maintenir les personnes âgées autonomes dans leur quartier, à l'occasion de réhabilitation, affectation dans des logements de taille adaptée avec renforcement de l'accompagnement (ex :RIVP+CAF+CAS) ... création d'un lieu d'échanges et de convivialité, (ex :RIVP), mise à	Réaménagement des logements non adaptés aux besoins des seniors Renforcement de l'accompagnement par exemple en créant des « Maisons de services publics itinérantes » passant régulièrement. Faire travailler différemment les services (CAF, CAS ...) afin de mieux répondre aux besoins et d'« ALLER VERS » les locataires. Exercer le rôle politique des élues et élus pour que TOUS les bailleurs aillent dans ce sens.

La solidarité entre voisins d'un immeuble est aussi un facteur de maintien du lien social avec les personnes âgées.	disposition d'artisans assurant maintenance et petit entretien dans les logements Solidarités individuelle et collective : complémentaires. La désignation d'un locataire référent est aussi une solution.	
Commerces et centres commerciaux Des dizaines de locaux commerciaux sont inoccupés (rue d'Alesia, rue R Losserand, ave Gal Leclerc ...). Cadre de vie dégradé, lien social dégradé Causes : changement de la circulation (Général Lerclerc), diminution des places de parking, paupérisation des habitantes et habitants de l'Ouest du 14^{ème} et augmentation des loyers commerciaux – y compris dans des locaux « HLM » Le développement des achats par Internet concerne des produits « low cost » venus de loin donc effets économicoques et écologiques négatifs. Manque d'anticipation ... La multiplication des boutiques d'alimentation, des cafés restaurants ne correspond ni aux besoins des habitants ni aux revenus des habitants – la fermeture du « food court » (sombre, sans intérêt) des Ateliers Gaîté en est une autre illustration ... Quartier triste ... Dynamisation indispensable ... Librairies, lieux d'évènementiel ...	Les boutiques qui ferment correspondent à un modèle de commerce « qui s'est effondré ». Les achats se font autrement : commandes avec livraison. Le transfert de la circulation n'y est pour rien. Les surfaces des commerces fermés lorsqu'elles sont très grandes (ex : ZARA) rendent difficiles la location. Les augmentations de loyers peuvent expliquer des fermetures. La Mairie du 14^{ème} est défavorable à l'implantation de commerces « low cost » et des surfaces supérieures à 3000m2. Elle est favorable à l'implantation d'artisans (ex : chocolatier), de recycleries et de boutiques de l'ESS. D'accord...	Au niveau national : encadrement des loyers commerciaux Poursuite de cette politique -

INFO de dernière minute Aucun échange possible sur le sujet Salle M.Magnin (105 Losserand/98 Gergovie) : n'est toujours pas ouverte aux associations et pratiques artistique et culturelles locales. Elle est utilisée uniquement par le Théâtre 14. POINT INFO JEUNES DIDOT (Centre d'animation Vercingetorix) ne fonctionne plus depuis des semaines THEMES QUI N'ONT PAS PU ÊTRE TRAITES FAUTE DE TEMPS Voirie et déplacements Propreté des espaces public Place des seniors Place des personnes en situation de handicap Vie associative : éducation populaire .. accompagnement et animation des enfants et jeunes, mais aussi des familles. Quelle évaluation des actions menées ??? Centre socio-culturel ?? QUARTIER PRIORITAIRE : quelles conséquences positives pour les habitantes et habitants de tous âges ?	La salle de prières musulmanes du 121 rue de l'Ouest ouvrira pour le Ramadan Le Théâtre 14 assure la gestion de la salle M Magnin. Il n'a pas la compétence pour être loueur de salles « On n'a pas réussi à trouver le modèle » C'est vrai ... On va voir Il faudrait poser une affiche	
--	--	--

L'occasion sera donnée à la liste EELV/ PS/PC etc ... de traiter les thèmes non traités.

Info C.PETIT : La liste à laquelle appartiennent C.Petit et A. Bertrand n'est pas bouclée. Elle sera constituée de candidates et candidats locaux du 14^{ème}, sans cumul de date.

Délégation de COQUA composée de 5 personnes

Compte-rendu COQUA 29-01-2026